le grand Prestidigitateur allume de toutes parts des phosphorescences qui m'égarent : il est la fausse Lumière du monde. Depuis la Chute, il est en nous latent, il dort et couve sous la cendre. Ce qui le ranime, le réveille, agit sur lui comme le drap rouge sur le taureau, c'est la Loi. Écoutons l'Apôtre : « Je vivais sans la Loi ; or, sans Loi, pas de péché » ; ici, nous avons ἁμαρτία sans l'article : c'est l'acte délictueux, sans plus. « Mais voici venir le commandement, le Péché revit, et moi je meurs ». Ainsi, « le Péché, saisissant l'occasion offerte par le commandement, m'a séduit et, *par* lui (« à travers » ce commandement) m'a tué » en ce qui concerne la vie d'union à Dieu, la seule vraie vie. Le verbe que nous traduisons par *séduit* figure dans la version des Septante (ἠπάτησεν), qui le met sur les lèvres d'Ève : « Le Serpent m'a séduite et j'ai mangé » (Gen., 3 : 13). L'Apôtre applique au Péché le vocabulaire que la Genèse applique au Serpent. Mais *pourquoi* ce personnage s'est-il emparé de la Loi sainte, pour la souiller, pour en abuser, pour perpétrer son sacrilège : se servir du précepte divin pour faire transgresser l'homme? Saint Paul répond : « Le Péché (l'a fait), afin qu'il se manifestât (comme) Péché, du fait (même) qu'il opérait en moi la mort par le canal de ce qui est bon, en sorte que, par le moyen du commandement, il allât jusqu'au bout de sa virulence pécheresse », comme toute force, comprimée, retenue par un obstacle, gagne, du coup, en violence ultérieure (Rom., 7 : 13). Le fait que le Péché peut souiller, rendre « objectivement » nocive, porteuse (elle-même saine) de germes mortels, la Loi de Dieu, démontre à la fois le caractère de malignité, d'hostilité personnelle envers Dieu, qu'il y a dans tout péché, même apparemment, « inoffensif », et la surabondance de la grâce, l'infini et l'inouï de la miséricorde divine (Rom., 5 : 20-21).

En effet, « si la Loi est spirituelle », céleste et sainte, exprimant Dieu, « moi-même je suis charnel », terrestre et déchu, exprimant l'ennemi de Dieu, puisque je suis « vendu comme un esclave au Péché ». Car « ce que j'accomplis, je ne le connais pas », je n'en ai pas l'exacte notion, je suis incapable de me l'expliquer ; saint Augustin, se référant au Psaume 1 : 6 (« Yahweh connaît la voie du juste », et nous croyons qu'ici l'on pourrait utilement citer aussi Gal., 4 : 9), donne à γιγνώσκω le sens de « reconnaître », « approuver »... « Ce que je veux, je ne le fais pas ; ce que je déteste, je l'accomplis ». Mais, on s'en aperçoit tout de suite, « si ce que je fais, je le hais, (du coup) je concède à la Loi qu'elle est bonne ». Dès lors, ce mal contre lequel je m'insurge, auquel je me refuse, que j'abhorre, si pourtant « je » l'opère, est-ce bien moi? N'y aurait-il pas là comme un cas d'aliénation ontologique, de dépossession et d'usurpation, et, pour tout dire, de substitution?... « Ce n'est donc plus moi qui agis, mais le Péché qui habite en moi » (Rom., 7 : 17), véritable pseudo-Moi parasitaire avide de s'assujettir chaque être humain (2 Tim., 2 : 26). Ou l'on prétendra que saint Paul, et, par son truchement, le Saint-Esprit s'amusent à nous mystifier par de puérils jeux de littérature (prosopopée à travers trois chapitres), de sorte qu'on comprend la répugnance des modernes à lire une Bible qui n'est plus qu'un très vieil album de famille, un poussiéreux dossier